Guide pour le suivi intégré de l'objectif de développement durable 6 Bonnes pratiques concernant les systèmes de suivi des pays



Crédit photo : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Éthiopie, attribution Creative Commons

La présente publication sera continuellement mise à jour pendant toute la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de manière à intégrer les derniers développements et enseignements.

Version: 12 juillet 2017



Table des matières

1.	Introduction	3
	1.1. Qu'est-ce que le Guide pour le suivi intégré ?	3
	1.2. A qui s'adresse le Guide pour le suivi intégré ?	4
	1.3. Comment le Guide pour le suivi intégré a-t-il été élaboré ?	5
2.	Analyse du Programme de développement durable à l'horizon 2030	6
	2.1. Convertir les cibles et objectifs mondiaux en actions nationales	6
	2.2. Interconnexions	6
	2.3. Processus concernant les progrès	7
	2.4. Processus concernant les indicateurs mondiaux	1
3.	Suivi de l'ODD 6 au niveau mondial	1
	3.1. Rôles et responsabilités	1
	3.2. Présentation de l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6	1
	3.3. Principes fondamentaux pour le suivi de l'ODD 6 au niveau mondial	1
	3.4. Processus mondial et soutien aux pays	1
4.	Suivi de l'ODD 6 au niveau national	1
	4.1. Processus national au cours de l'essai pilote	1
	4.2. Disponibilité des données et synergies en matière de compte-rendu	2
	4.3. Facteur de réussite : renforcement du soutien politique	2
	4.4. Facteur de réussite : accent mis sur l'utilisation des données	2
	4.5. Facteur de réussite : lien avec les structures et processus nationaux	2
	4.6. Facteur de réussite : participation des parties prenantes	2
	4.7. Ressources humaines et financières	2
5.	Comment utiliser les données	2
6	Massanas clás	2

1. Introduction

L'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'objectif de développement durable (ODD) 6 aide les pays à surveiller les services d'eau et d'assainissement, et compile des données visant à rendre compte des progrès mondiaux. Cette initiative est menée en collaboration par divers organismes des Nations Unies afin de rationaliser les efforts mondiaux de suivi et de favoriser la collaboration transsectorielle.

Le Guide pour le suivi intégré de l'ODD 6 constitue l'un des principaux éléments de référence de ce travail.

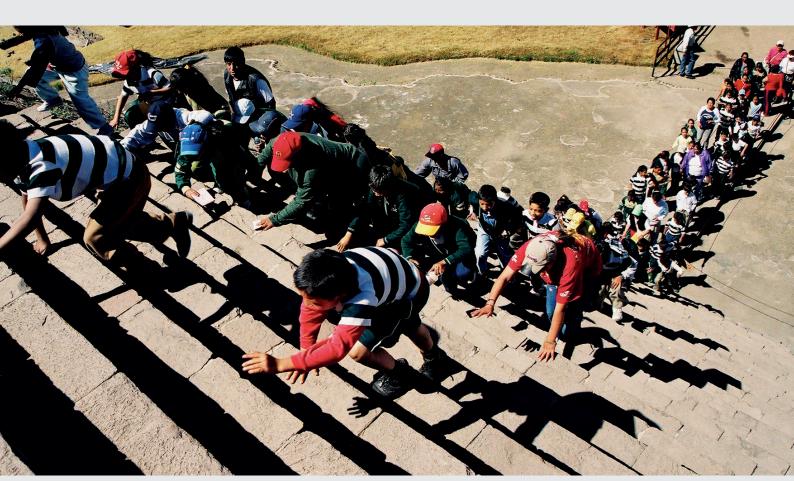
1.1. Qu'est-ce que le Guide pour le suivi intégré ?

Ce guide aide les gouvernements nationaux à suivre leurs progrès vers la réalisation du nouvel ODD relatif à l'eau et à l'assainissement (ODD 6). Il propose des méthodologies permettant de suivre chacun des 11 indicateurs mondiaux de l'ODD 6 définis par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs

aux objectifs de développement durable (IAEG-ODD) piloté par les pays. Il indique également pourquoi ces indicateurs doivent faire l'objet d'un suivi et comment les données recueilles peuvent être utilisées, mais également comment le suivi de l'ODD 6 peut être mis en œuvre efficacement au niveau national.

Il cherche à adopter et à appuyer les efforts de suivi existants au niveau des pays, en permettant à ceux-ci de déployer des efforts en la matière de suivi à un niveau en adéquation avec leurs capacités et les ressources disponibles, puis d'avancer progressivement. Les méthodologies s'efforcent également de promouvoir l'harmonisation et l'utilisation de normes et définitions similaires afin de faciliter le partage et la comparaison des données, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières, et au fil du temps.

Ce guide ne doit pas être considéré comme un ensemble normatif de règles à respecter, mais plutôt comme la promotion d'une méthode de suivi intégré de l'ODD 6. Il devrait être continuellement mis à jour pendant la période de l'ODD afin de rendre compte des développements méthodologiques et technologiques, ainsi que des bonnes pratiques institutionnelles qui peuvent améliorer l'efficacité et l'efficience du suivi.



Le suivi de l'ODD 6 s'appuie sur les efforts existants au niveau des pays, en permettant à ceux-ci de déployer des efforts en la matière à un niveau en adéquation avec leurs capacités et les ressources disponibles, puis d'avancer progressivement. Crédit photo : Proggie, attribution Creative Commons

1.2. A qui s'adresse le Guide pour le suivi intégré ?

Ce guide est conçu pour être utilisé par les personnes chargées de mesurer, de recueillir et de compiler les données relatives à l'eau et à l'assainissement. Il peut s'agir du personnel technique au sein des ministères de tutelle concernés, des bureaux nationaux de statistique, des autorités infranationales ou des services d'eau et d'assainissement, mais également du milieu universitaire, du secteur privé et des groupes de la société

civile prenant part au suivi. La liste ci-dessous répertorie les différentes parties du guide et l'utilisation qui peut en être faite.

Parmi les ressources supplémentaires, destinées à un public plus large et aux décideurs, figure la brochure <u>Suivi en matière d'eau et d'assainissement dans l'Agenda 2030 pour le développement durable – Une introduction</u>, Celle-ci fournit des informations complémentaires sur les processus intergouvernementaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le cadre des indicateurs mondiaux, la raison d'être du suivi du secteur de l'eau et le développement du guide.

Tableau 1. Présentation du Guide pour le suivi intégré de l'ODD 6 et de son public cible

Partie du guide	Description	Public cible	
Guide pour le suivi intégré de l'ODD 6 – Bonnes pratiques concernant les systèmes de suivi des pays (le présent document)	Bonne pratiques concernant les processus et principes de mise en œuvre du suivi de l'ODD 6 au niveau national, y compris facteurs de réussite, dispositions institutionnelles, participation des parties prenantes et ressources nécessaires.	Personnel d'encadrement chargé d'organiser et de coordonner le suivi de l'ODD 6 (par exemple, centres de coordination pour l'ODD 6) ; personnel technique chargé du suivi des indicateurs de l'ODD 6 ; politiciens et grand public (pour une meilleure compréhension du processus global)	
Guide pour le suivi intégré de l'ODD 6 – Cibles et indicateurs mondiaux	Présentation de l'ODD 6 et de ces cibles, mettant l'accent sur les interconnexions au sein de l'ODD 6 et avec les autres ODD; vue d'ensemble des indicateurs mondiaux de l'ODD 6, de leur logique et des méthodologies recommandées pour leur suivi	Personnel d'encadrement chargé d'organiser et de coordonner le suivi de l'ODD 6 (p. ex, centres de coordination pour l'ODD 6) ; personnel technique chargé de surveiller les composantes de l'ODD 6 ; politiciens et grand public	
Méthodologies pas-à-pas concernant les indicateurs mondiaux de l'ODD 6	Conseils pas-à-pas sur les méthodologies de suivi recommandées pour le suivi des indicateurs mondiaux de l'ODD 6, y compris sur la collecte et la gestion des données	Personnel technique chargé du suivi différentes composantes de l'ODD 6	



Pour en savoir plus sur l'ODD 6, ses cibles et ses indicateurs, veuillez consulter la deuxième partie du guide: <u>Cibles et indicateurs mondiaux</u>

Pour savoir comment suivre les indicateurs, veuillez consulter les <u>méthodologies pas-à-pas</u> détaillées.

1.3. Comment le Guide pour le suivi intégré a-t-il été élaboré ?

Ce guide a été élaboré par le personnel technique des organismes des Nations Unies formellement mandatés pour compiler les données nationales en vue de l'établissement de rapports mondiaux sur l'ODD 6, qui collaborent dans le cadre de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6. 1

Le travail en vue de l'élaboration des méthodologies de suivi recommandées a débuté en 2014. Grâce au suivi attentif et

aux contributions au processus de l'IAEG-ODD, ainsi qu'aux consultations menées auprès des parties prenantes, les méthodologies initiales étaient prêtes début 2016. Celles-ci ont été expérimentées à grande échelle dans cinq pays , tout au long de l'année 2016, l'objectif étant de déterminer leur faisabilité technique et les structures institutionnelles nécessaires à leur mise en œuvre. Les méthodologies ont également fait l'objet d'une expertise ouverte, avec la contribution d'un large éventail de parties prenantes, notamment des représentants des institutions nationales, du milieu universitaire et des associations professionnelles. Les méthodologies et d'autres parties de ce guide ont été révisées et élargies à la lumière des retours d'expérience et des conclusions de l'essai pilote et de l'expertise ouverte.

¹ Les informations de contact figurent sur la quatrième de couverture de la présente publication.

² Jordanie, Ouganda, Pays-Bas, Pérou et Sénégal.



Une partie des personnes ayant participé à l'élaboration et à l'expérimentation des méthodologies pour le suivi des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 lors d'une réunion à Delft, aux Pays-Bas, en septembre 2016. Le partage des expériences et des enseignements a permis d'améliorer encore ce guide.

2. Analyse du Programme de développement durable à l'horizon 2030

En septembre 2015, des chefs d'État du monde entier se sont réunis à New York afin d'adopter le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un ambitieux « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité » comprenant 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles, qui a pour objectif ambitieux de « transformer notre monde ». Cette section fournit un aperçu des différents éléments du Programme 2030, mais également de leurs liens avec les processus nationaux et l'ODD 6

2.1. Convertir les cibles et objectifs mondiaux en actions nationales

Le Programme 2030 souligne le caractère mondial et ambitieux des 17 ODD et des 169 cibles correspondantes. Il précise également que chaque pays doit définir ses propres cibles nationales, en s'inspirant de l'ambition mondiale, mais en tenant compte du contexte qui lui est propre. Le contexte national peut faire référence aux ressources disponibles et aux capacités existantes d'un pays, mais également aux priorités nationales et à l'urgence de différentes questions. Un pays qui manque d'eau pourra ainsi mettre l'accent sur l'augmentation de l'utilisation rationnelle des ressources en eau, la réutilisation et le recyclage de l'eau (cibles 6.3 et 6.4), tandis qu'un pays souffrant d'une grave pollution de l'eau axera plutôt ses efforts sur l'amélioration des services d'assainissement et le traitement des eaux usées (cibles 6.2 et 6.3).

Certaines cibles mondiales précisent un niveau quantitatif, par exemple « l'accès universel » à l'eau potable (cible 6.1) ou diminuer « de moitié » la proportion d'eaux usées non traitées (cible 6.3). D'autres cibles sont moins précises, par exemple « réduire nettement » le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau (cible 6.4) ou « protéger et restaurer » les écosystèmes liés à l'eau (cible 6.6), et n'indiquent pas dans quelle mesure il convient de réduire, protéger ou restaurer. Dans les deux cas, il incombe aux pays eux-mêmes de quantifier leurs cibles nationales.

2.2. Interconnexions

Il est important de souligner la grande importance que le Programme 2030 accorde au caractère intégré des ODD. Si ces interconnexions sont reconnues et gérées activement, la mise en œuvre d'une cible des ODD peut contribuer à la mise en œuvre de beaucoup d'autres, optimisant ainsi l'utilisation des ressources et capacités existantes, dans l'esprit du Programme 2030. Par exemple, l'eau et l'assainissement sont étroitement liés à la sécurité alimentaire et énergétique, à l'amélioration de la santé, à la croissance économique et à la résilience des écosystèmes. La nécessité d'intégration au sein de l'ODD 6 et au-delà est implicite dans la présente publication. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document d'analyse d'ONU-Eau intitulé Water and sanitation interlinkages across the 2030 Agenda for Sustainable Development.



L'eau et l'assainissement se trouvent au cœur du développement durable et sont étroitement liés à la sécurité alimentaire et énergétique, à l'amélioration de la santé, à la croissance économique et à la résilience des écosystèmes. Il est essentiel d'examiner ces interconnexions pour permettre la réalisation de l'ensemble des ODD.

2.3. Processus concernant les progrès

Afin de garantir les progrès vers la réalisation des ODD, le Programme 2030 inclut des composantes relatives au contrôle, au suivi et à l'examen, ainsi qu'à leurs modalités de mise en œuvre. Ensemble, ces composantes permettent un processus d'apprentissage et d'amélioration des pratiques à la fois structuré et itératif, c'est-à-dire une gestion flexible, ainsi qu'un mécanisme visant à garantir la responsabilité et à favoriser l'appui politique (voir la Figure 1).

Réaliser des progrès : le rôle de la mise en œuvre

Les cibles de l'ODD 6 visent à atteindre certains résultats tels que l'amélioration de la qualité de l'eau (cible 6.3) ou l'amélioration de l'augmentation de l'utilisation rationnelle des ressources en eau (cible 6.4). La mise en œuvre est le processus qui consiste à agir pour atteindre ces résultats, par exemple en construisant et en exploitant des stations de traitement des eaux usées, en instaurant des bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture, en installant des technologies d'économie d'eau dans l'industrie ou en appliquant les lois relatives à la pollution de l'eau.

Mesurer les progrès : le rôle du suivi

Le suivi est le processus qui consiste à recueillir des informations sur une série d'indicateurs renseignant sur des paramètres clés. En comparant les données actuelles aux données antérieures des indicateurs, on peut suivre les progrès au fil du temps et déterminer quelles solutions sont efficaces et quelles solutions ne le sont pas. Ces informations permettent un suivi complémentaire et un examen efficaces, afin de garantir la responsabilité et la communication des besoins. En définissant des indicateurs, on détermine les éléments que l'on souhaite suivre ; en définissant des méthodologies, on décrit comment suivre ces indicateurs.

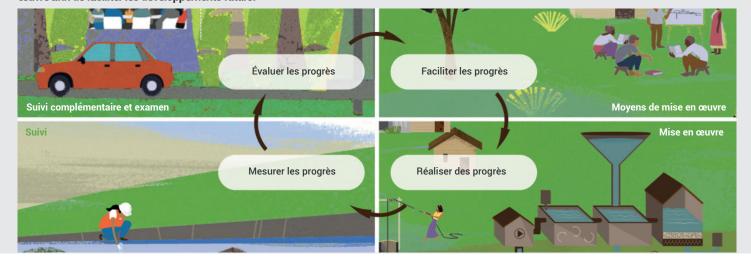
Il est important de reconnaître que différents types d'indicateurs et de suivi ont des finalités différentes. Dans le contexte du Programme 2030, le cadre des indicateurs mondiaux permet de suivre dans les grandes lignes les progrès vers la réalisation des ODD au niveau mondial. Pour ce faire, chaque pays doit fournir une valeur nationale (total) pour chaque indicateur mondial. La mise à disposition de données relatives au stress hydrique global (indicateur mondial 6.4.2) par tous les pays du monde permet par exemple de savoir si la communauté internationale assure des prélèvements d'eau durables (cible 6.4), mais également quels pays et régions doivent accorder une plus grande attention à cette cible. À l'échelle d'un pays, un total national peut transmettre un message très fort, soulignant la nécessité d'un centrage stratégique et d'un investissement interne et/ou international. Il peut également permettre de communiquer l'ampleur des progrès au grand public afin de garantir la responsabilité.

Des informations plus détaillées sont nécessaires afin de hiérarchiser et d'optimiser les interventions en vue de l'élaboration de politiques, de la prise de décisions et de la planification aux niveaux national et infranational (par exemple, pour décider où construire un nouveau système d'approvisionnement en eau potable ou quels écosystèmes protéger). Les indicateurs mondiaux restent utiles, mais les données doivent être ventilées dans le temps et dans l'espace, par secteur, par sous-composante et en fonction de différentes classes socio-économiques. Les données doivent également être replacées dans leur contexte et envisagées parallèlement à celles issues d'autres secteurs afin de permettre une analyse complète de l'impact des différentes stratégies de développement.

Les indicateurs mondiaux ont été définis de manière à correspondre aux cibles mondiales, tout en étant aussi utiles que possible à un maximum de pays. Cependant, tous les indicateurs mondiaux ne s'appliquent pas à l'ensemble des pays. Chaque pays doit donc définir des indicateurs nationaux et infranationaux supplémentaires correspondant au contexte national et aux priorités du pays, tout en complétant les indicateurs mondiaux.

« Les objectifs et les cibles seront suivis et examinés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs mondiaux. Ceux-ci seront complétés par des indicateurs de portée régionale et nationale élaborés par les États membres, en sus des résultats des travaux réalisés pour établir des niveaux de référence dans les cas où des données de référence nationales et mondiales font encore défaut. » — Programme de développement durable à l'horizon 2030

Figure 1. Processus mis en place afin de garantir les progrès vers la réalisation du Programme 2030. Le suivi permet d'identifier les domaines dans lesquels les progrès sont insuffisants et aide les responsables politiques et les décideurs à définir les priorités et à adapter les moyens de mise en œuvre afin de faciliter les développements futurs.





Contrôle du débit d'eau dans une rivière au Kenya. Crédit photo : Georgina Smith, attribution Creative Commons

Évaluer les progrès : le rôle du suivi complémentaire et de l'examen

Le suivi complémentaire et l'examen correspondent au processus d'évaluation des progrès qui vise à améliorer la responsabilité, à identifier les difficultés, à partager les connaissances et à définir les bonnes pratiques, tout en soutenant la collaboration et la mobilisation des ressources. Ce processus joue donc un rôle déterminant dans l'orientation et le renforcement de la mise en œuvre. Afin de garantir les progrès vers la réalisation du Programme 2030, les pays s'engagent à entreprendre un suivi complémentaire et un examen systématiques aux niveaux national, régional et mondial. Ces processus seront volontaires et pilotés par les pays. Ils devront prendre en compte le contexte, les capacités et le niveau de développement nationaux, et respecter l'espace politique et les priorités du pays. Afin de garantir l'appropriation nationale, les examens régionaux et mondiaux seront basés sur les résultats des processus nationaux.

Pour être efficace, le processus de suivi complémentaire et d'examen doit reposer sur des données fiables et précises. Le processus mondial sera principalement basé sur les sources de données nationales officielles publiées chaque année dans le Rapport d'avancement dans la mise en œuvre des ODD. Comme indiqué ci-dessous, le suivi complémentaire et l'examen concernent différents aspects à différents niveaux.

Au niveau national : les processus nationaux sont souvent axés sur la responsabilité, l'objectif étant de savoir si les politiques fonctionnent, si des progrès sont accomplis et si les engagements sont tenus. Il est essentiel d'intégrer l'ensemble des parties prenantes concernées, y compris les populations autochtones, la société civile et le secteur privé afin de garantir un processus efficace et transparent. L'examen sectoriel conjoint constitue un exemple de processus national de suivi complémentaire et d'examen. ³

Au niveau régional: les processus régionaux de suivi complémentaire et d'examen sont axés sur l'apprentissage par les pairs et le partage de bonnes pratiques, mais également sur des discussions quant aux difficultés et aux possibilités communes. Ces processus ont lieu au sein des forums régionaux existants. Ils s'appuient sur les bilans nationaux et contribuent au processus au niveau mondial. Parmi les forums régionaux figurent l'Union africaine (y compris le Conseil des ministres africains chargés de l'eau), l'Union européenne (y compris la directive-cadre sur l'eau) et la Ligue arabe (y compris le Conseil des ministres arabes chargés de l'eau), ainsi que les commissions régionales des Nations Unies.

Au niveau mondial : le processus mondial de suivi complémentaire et d'examen relève du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF). Chaque année, le HLPF examine les progrès accomplis vers la réalisation du Programme 2030 à travers

le prisme d'un thème spécifique, procédant notamment à l'examen approfondi d'une série d'objectifs. Il se concentre essentiellement sur les moyens de mise en œuvre et les partenariats mondiaux, dont les progrès seront examinés chaque année. En 2018, le HLPF procèdera à un examen approfondi de l'ODD 6, mais également des ODD 7 (énergie), 11 (villes et établissements humains), 12 (consommation et production), 15 (écosystèmes terrestres) et 17

(moyens de mise en œuvre), sous le thème « Transformation vers des sociétés durables et résilientes ». Le HLPF reçoit également des bilans nationaux volontaires, dans lesquels une série de pays présentent chaque année un examen approfondi de leurs progrès vers la réalisation du Programme 2030. Chaque pays devrait soumettre deux bilans pendant la totalité de la période du Programme 2030.

« Fonctionnant aux niveaux national, régional et mondial, ce cadre permettra de promouvoir le principe de responsabilité à l'égard de nos citoyens, de soutenir une coopération internationale effective pour la réalisation du Programme et de favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel. Il mobilisera un soutien de façon à venir à bout des problèmes communs et à déterminer les nouveaux enjeux. » — Programme de développement durable à l'horizon 2030

³ Il s'agit d'un processus national axé sur les résultats dans lequel les principales parties prenantes d'un secteur se rencontrent régulièrement afin de discuter des progrès accomplis dans ce secteur.



Les processus nationaux sont souvent axés sur la responsabilité, l'objectif étant de savoir si les politiques fonctionnent, si des progrès sont accomplis et si les engagements sont tenus. Crédit photo : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), attribution Creative Commons

Faciliter les progrès : le rôle des moyens de mise en œuvre

Une mise en œuvre efficace nécessite un environnement favorable, notamment des ressources humaines et financières suffisantes, des institutions administratives et juridiques efficaces et transparentes, des cadres politiques et juridiques propices et l'accès à l'expertise, à la technologie et aux marchés. La construction et l'exploitation d'une station de traitement des eaux usées requièrent par exemple des financements, des professionnels compétents et des capacités techniques, ainsi qu'une éventuelle loi relative à la pollution de l'eau afin de favoriser les premiers investissements. L'application d'une telle loi implique que les

institutions contrôlent son respect et sanctionnent tout manquement.

Dans le Programme 2030, l'ODD 17 est entièrement dédié à la mise en place d'un environnement favorable à la mise en œuvre. Tous les autres ODD comprennent également des cibles concernant les moyens spécifiques nécessaires à leur mise en œuvre, par exemple afin de développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités (cible 6.a) et de renforcer la participation des parties prenantes (cible 6.b). Pour plus d'informations sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'ODD 6, veuillez consulter le rapport d'ONU-Eau intitulé, Means of Implementation: A Focus on Sustainable Development Goals 6 and 17



La formation des étudiants à la gestion de l'eau et de l'assainissement est un exemple de moyen de mise en œuvre de l'ODD 6. Crédit photo : R. Dwarka, attribution Creative Commons

2.4. Processus concernant les indicateurs mondiaux

Le cadre des indicateurs mondiaux des ODD a été élaboré par les pays eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs bureaux nationaux de statistique, en tant que membres de <u>l'IAEG-ODD</u>. TLes organismes des Nations Unies, notamment ONU-Eau et de nombreuses autres parties prenantes, ont été consultés au cours de ce processus, mais seuls les pays disposaient du pouvoir de décision.

Le GIAE-ODD répartit les indicateurs entre les trois **catégories** ciaprès, selon leur niveau de développement méthodologique et la disponibilité globale des données :

- les indicateurs de la catégorie I, pour lesquels une méthode de calcul a été établie et des données sont régulièrement produites par une masse critique de pays;
- les indicateurs de la catégorie II, pour lesquels une méthode de calcul a été établie mais des données ne sont pas régulièrement produites par les pays;
- les indicateurs de la catégorie III, pour lesquels une méthode de calcul est en cours de développement.

Tous les indicateurs ont la même importance et l'objectif de cette classification est de s'assurer que l'attention nécessaire est portée à l'élaboration de méthodologies et à la collecte de données pour les indicateurs de niveau II et III, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités nationales.

Le <u>cadre final des indicateurs</u>, adopté par la Commission de statistique de l'ONU en mars 2017 comprend environ 230 indicateurs. L'IAEG-ODD continuera à préciser le cadre des indicateurs tout au long de la période des ODD et révisera notamment la classification chaque année. La première révision du cadre est prévue pour 2020.

Un niveau de référence constitue un point de départ clairement établi (une référence dans le temps) à partir duquel la mise en œuvre commence et les progrès sont mesurés. Le cadre des indicateurs mondiaux définit le niveau de référence du Programme 2030, ainsi que ses objectifs et ses cibles, et détermine un point de référence propre à chaque indicateur. En principe, la première année du Programme 2030 constitue son niveau de référence, mais en pratique, le niveau de référence propre à chaque indicateur sera défini lorsque des données nationales seront disponibles en nombre suffisant pour être représentatives au niveau mondial. En ce qui concerne l'ODD 6, l'objectif est de compiler suffisamment de données nationales pour pouvoir définir un niveau de référence mondial pour chacun de ses indicateurs d'ici à 2018, en prévision de l'examen approfondi du HLPF.

3. Suivi de l'ODD 6 au niveau mondial

3.1. Rôles et responsabilités

Cette section fournit un aperçu des différents rôles et responsabilités en matière de suivi et de compte-rendu mondiaux des ODD, notamment des détails sur la manière dont les données nationales seront partagées au niveau mondial.

Les **pays** constituent le cœur et le point de départ de l'ensemble des activités de suivi. Ils supervisent le suivi national via leur système statistique national. Celui-ci comprend le bureau national de statistique, les ministères de tutelle et les autres institutions nationales qui participent au suivi (voir la Figure 2).

Les pays eux-mêmes décident du niveau de détail des données

et des métadonnées qu'ils souhaitent partager avec les organismes dépositaires. Ils ont également un droit de regard sur leur publication. Il faut au minimum un total national par indicateur. La mise à disposition de détails supplémentaires sur les sous-composantes des indicateurs et les méthodes de suivi, et un meilleur degré de ventilation renforcent cependant la fiabilité et l'utilité des données pour différents publics.

Comme indiqué précédemment, les indicateurs mondiaux des ODD représentent seulement une partie de l'ensemble des indicateurs suivis dans un pays. Ceux-ci sont invités à partager d'autres données pertinentes avec les organismes dépositaires et directement avec le HLPF, notamment en établissant des rapports nationaux volontaires.



Les pays constituent le cœur et le point de départ de l'ensemble des activités de suivi. Crédit photo : Tom Page, attribution Creative Commons

Les **mécanismes régionaux** peuvent, selon leurs compétences, faciliter la transmission de données et de métadonnées du niveau national au niveau mondial. Ils ont également un rôle important à jouer dans le partage de connaissances et le renforcement des capacités au sein d'une région donnée, car ils se concentrent sur les problématiques importantes sur le plan régional.

Les **organismes dépositaires** sont les organismes des Nations Unies (et, dans certains cas, d'autres organisations internationales) chargés de compiler et de vérifier les données et les métadonnées transmises par les pays, et de soumettre ces données, ainsi que les totaux régionaux et mondiaux, à la Division de la statistique des Nations Unies (DSNU). Ces organismes peuvent publier les données nationales dans leurs propres bases de données et les utiliser aux fins de compte-rendu thématique. Les données nationales doivent être comparables à l'échelle internationale. Pour ce faire, les organismes sont également chargés d'élaborer des normes internationales et de recommander des méthodes de suivi.

L'autre responsabilité essentielle des organismes dépositaires consiste à renforcer les capacités nationales de suivi et de compte-rendu. Lorsque les données nationales sont manquantes, recueillies à l'aide d'une méthodologie différente ou communiquées de manière aléatoire par différentes sources, les organismes peuvent être amenés à formuler des estimations ou à ajuster les données en concertation avec les pays concernés. Toutes les données finales destinées à être transmises à la DSNU doivent au préalable être validées et approuvées par les pays.

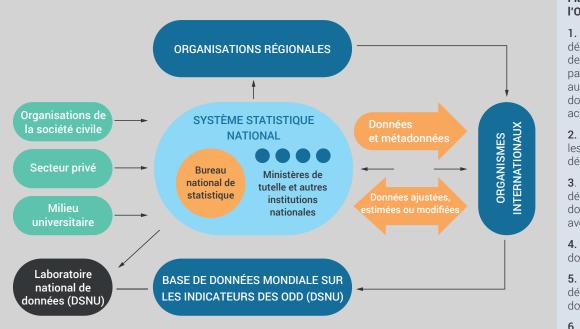
Dans bien des cas, les indicateurs mondiaux des ODD représentent seulement une fraction des axes de suivi et des

données mondiales propres à chaque organisme dépositaire. Par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) compile régulièrement des données nationales sur une centaine de paramètres liés aux ressources en eau, y compris ceux nécessaires au calcul des indicateurs 6.4.1 et 6.4.2 des ODD, tandis que l'indicateur 6.5.2 des ODD est l'un des multiples éléments faisant l'objet de rapports dans le cadre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

La **DSNU** publiera les totaux régionaux et mondiaux, ainsi que les données et métadonnées nationales dans la <u>base</u> de données mondiale sur les indicateurs des ODD. Ces données seront également intégrées dans les rapports annuels d'avancement dans la mise en œuvre des ODD afin d'éclairer le suivi complémentaire et l'examen au sein du HLPF. Bien que la base de données soit principalement axée sur les indicateurs mondiaux des ODD, des données complémentaires pourront être publiées si nécessaire.

ONU-Eau et son **Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6** regroupent les organismes dépositaires chargés de l'ensemble des indicateurs de l'ODD 6 et coordonnent leurs efforts afin d'aider plus efficacement les pays à suivre l'ODD 6 de façon intégrée, en mettant l'accent sur les aspects institutionnels du suivi et le caractère intersectoriel de l'eau et de l'assainissement. Les données nationales compilées et vérifiées par les organismes dépositaires seront publiées par ONU-Eau sur un portail de données dédié à l'ODD 6 afin de permettre une évaluation et une analyse complètes de la situation globale de l'eau et de l'assainissement, et des progrès vers la réalisation de l'ODD 6.

Figure 2. Flux de données concernant les ODD, soulignant le rôle central du système statistique national (illustration adaptée de l'IAEG-ODD).



Flux de données concernant l'ODD 6:

- 1. Les organismes dépositaires envoient des demandes de données aux pays (ou les récupèrent auprès de sources de données officielles accessibles au public)
- 2. Les pays transmettent les données à l'organisme dépositaire
- 3. Les organismes dépositaires valident les données en concertation avec les pays
- **4.** Les pays approuvent les données validées
- **5.** Les organismes dépositaires transmettent les données validées à la DSNU
- **6.** La DSNU publie les données

3.2. Présentation de l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6

Les dépositaires des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 sont répertoriés dans la Figure 3 ci-dessous. Ils organisent leurs activitésautour detrois initiatives complémentaires: le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP), le Suivi intégré des cibles des ODD relatives à l'eau et l'assainissement (Initiative GEMI) et l'Analyse et l'évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS).

Fort de 15 années d'expérience dans le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le JMP s'intéresse aux aspects de l'ODD 6 liés à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (cibles 6.1 et 6.2). L'Initiative GEMI a été créée en 2014 dans le but d'harmoniser et d'élargir les efforts de suivi existants dans les domaines de l'eau, des eaux usées et des ressources des écosystèmes (cibles 6.3 à 6.6). Les moyens de mise en œuvre de l'ODD 6 (cibles 6.a et 6.b) relèvent de la compétence de la GLAAS, qui contrôle les apports et l'environnement favorable nécessaires pour préserver et développer les systèmes et services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Le JMP, l'Initiative GEMI et la GLAAS sont conjointement désignés

sous le nom d'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6. Ces trois initiatives, qui s'appuient sur des méthodes de travail et des partenaires nationaux quelque peu différents, procèdent à une harmonisation progressive afin de mieux répondre aux besoins des pays.

Les objectifs de l'Initiative pour le suivi intégré sont les suivants:

- élaborer des méthodologies et des outils permettant de suivre les indicateurs mondiaux de l'ODD 6;
- sensibiliser au suivi de l'ODD 6 aux niveaux national et mondial:
- améliorer les capacités techniques et institutionnelles des pays en matière de suivi;
- compiler des données nationales et rendre compte des progrès mondiaux vers la réalisation de l'ODD 6.

Les efforts conjoints en faveur de l'ODD 6 sont particulièrement importants en ce qui concerne les aspects institutionnels du suivi, notamment l'intégration de la collecte et de l'analyse des données dans tous les secteurs, dans toutes les régions et à tous les niveaux administratifs. Pour ce faire, l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 collabore avec un large éventail de partenaires aux niveaux international, régional et national.

Figure 3. L'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6 aide les pays à assurer le suivi en matière d'eau et d'assainissement, et compile des données visant à rendre compte des progrès mondiaux.

Suivi intégré de l'ODD 6		INDICATEURS	DÉPOSITAIRES	
1			6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité	OMS, UNICEF
GEN	GEMI 6.5.	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	OMS, UNICEF	
6.4.	Gestion des ressources en eau		6.3.1 Proportion des eaux usées traitées en toute sécurité	OMS, ONU-Habitat, DSNU
Utilisation de l'eau	ressources en eau	6.6. Écosystèmes	6.3.2 Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne	PNUMA
et pénurie d'eau	6.3. Qualité de l'eau et eaux usées 6.2. Assainissement et hygiène	Loosystemes	6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	FAO
			6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles	FAO
			6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	PNUMA
			6.5.2 Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif opérationnel de coopération en matière d'eau	UNESCO, CENUE
et eaux usées		Lau potable	6.6.1 Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau	ONU Environnement
		IMP	6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics	OMS, PNUE, OCDE
UNWATER	S S	USTAINABLE GOALS	6.b.1 Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement	OMS, PNUE, OCDE

3.3. Principes fondamentaux pour le suivi de l'ODD 6 au niveau mondial

Plusieurs principes régissent les activités de l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6. Pour plus d'informations sur la manière dont ces principes ont été intégrés dans les méthodologies recommandées, veuillez consulter la deuxième partie du guide : Cibles et indicateurs mondiaux.

Exploitation et harmonisation des efforts nationaux de suivi

Les pays gèrent le suivi et le compte-rendu des ODD et le Programme 2030 indique clairement que le processus mondial de suivi et d'examen « reposera principalement sur les sources officielles nationales de données ». Les pays sont également les principaux bénéficiaires de l'accès amélioré à des données de plus grande qualité et, dans la plupart des cas, ils disposent déjà de systèmes de suivi. Les efforts mondiaux (et régionaux) de suivi doivent donc s'appuyer sur le suivi national, tout en le renforçant. À cette fin, il convient de renforcer le système statistique national, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités techniques et institutionnelles, ainsi que des infrastructures de suivi.

Le suivi mondial doit également veiller à ce que les données soient comparables d'un pays à l'autre, mais également dans le temps. Ce processus d'harmonisation se fonde sur les définitions et normes adoptées au niveau international et implique d'établir un solide équilibre entre l'appropriation nationale et la comparabilité mondiale (et régionale).

Il est tout aussi important d'harmoniser les définitions, les normes et les efforts de suivi au sein des pays, mais également entre les différents ministères et les autres fournisseurs de données. Ce processus implique de travailler de concert avec le bureau national de statistique.

En ce qui concerne l'ODD 6, les méthodologies recommandées ont été conçues pour permettre l'utilisation de données nationales existantes provenant de différentes sources, tout en incitant les pays à s'aligner progressivement sur les définitions et les normes internationales. En mettant l'accent sur la participation de l'ensemble des parties prenantes concernées au processus de suivi, l'objectif est de promouvoir l'harmonisation au sein des pays. Des métadonnées détaillées et transparentes permettent d'atténuer les différences entre les définitions et les normes nationales, régionales et internationales. Au terme d'un processus de validation rigoureux, ces données peuvent ensuite être analysées et rapprochées.



Décloisonnement – L'un des principaux objectifs des efforts de suivi consiste à regrouper l'ensemble des informations afin de favoriser une méthode de gestion intégrée qui contribue à réduire la fragmentation institutionnelle. Crédit photo : Etienne Poulin, attribution Creative Commons

Modalités de suivi progressif

En adoptant le principe de suivi progressif, les méthodologies recommandées permettent aux États membres de surveiller l'ODD 6 à des niveaux conformes à leurs capacités nationales et aux ressources disponibles, en s'appuyant sur les données et les efforts de suivi existants.

Les pays peuvent commencer par des méthodes simplifiées, par exemple en utilisant des estimations qualitatives basées sur des sources de données alternatives, ou en suivant une série limitée de paramètres dans un nombre de sites restreint. Dans la mesure où les capacités et les ressources des pays augmentent au fil du temps, la portée des programmes de suivi peut être élargie et des méthodes plus fiables peuvent être adoptées, par exemple des mesures et des comptages sur site, qui permettent une meilleure ventilation des données. Des données modélisées peuvent combler les lacunes à court et à moyen terme.

De même, les observations de la Terre permettent un suivi efficace de l'étendue et de la qualité des écosystèmes, de l'utilisation des terres et de l'hydrologie. La résolution spatiale et temporelle des observations de la Terre étant souvent continue, ce type d'informations est particulièrement utile pour suivre l'évolution de l'environnement au fil du temps.

Diverses parties prenantes recueillent des données relatives à l'eau et à l'assainissement. Grâce à leur participation au processus national de suivi, les pays peuvent observer une forte augmentation des données disponibles.

En outre, les nouvelles technologies améliorent rapidement notre capacité à recueillir, stocker, analyser, communiquer et partager des données, tout en réduisant les coûts afférents. Outre les observations de la Terre, des applications pour téléphone portable et la collecte de données géospatiales peuvent permettre la mise à disposition de données en temps réel pour différents usages, via des applications du mobile vers Internet. Cette technologie simplifiée et abordable facilite le

développement de la science citoyenne, qui peut elle-même contribuer à élargir le suivi aux régions isolées ou disposant de ressources limitées, et à améliorer la ventilation des données.

Intégration des données

Les indicateurs de l'ODD 6 correspondent à différents aspects de l'eau et de l'assainissement, à propos desguels différents secteurs recueillent régulièrement des informations. Par exemple, le ministère de l'Agriculture recueille souvent des données relatives à l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, tandis que le ministère de la Santé peut recueillir des données relatives à la qualité de l'eau potable et le ministère de l'Environnement des données relatives à la qualité de l'eau ambiante et aux rejets d'eaux usées. Certaines données sont compilées par les pouvoirs publics nationaux et infranationaux ou par le bureau national de statistique, tandis que d'autres sont recueillies par des acteurs non étatiques tels que les entreprises de services publics, les universités et les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales et les initiatives citoyennes, le secteur privé ou les partenaires de développement. Les méthodologies recommandées pour le suivi des indicateurs de l'ODD 6 comprennent également différents mécanismes de collecte de données, allant des enquêtes auprès des ménages aux observations de la Terre

La réalisation de l'ODD 6 implique cependant d'abandonner l'approche sectorielle qui caractérise le secteur de l'eau et de l'assainissement pour adopter une méthode de gestion plus intégrée. Afin d'élaborer des politiques cohérentes et de prendre des décisions éclairées en matière de développement, il est nécessaire d'évaluer et d'analyser les conséquences potentielles des différentes stratégies de développement sur le bien-être social, économique et environnemental. La mise en place d'une méthode de gestion intégrée passe donc nécessairement par l'intégration de données hydrologiques, environnementales, sociales et économiques. Ainsi, l'un des principaux objectifs des efforts de suivi consiste à regrouper l'ensemble de ces informations afin de permettre une évaluation et une analyse complètes de la situation des ressources en eau et des différentes stratégies de développement, et de contribuer à réduire la fragmentation institutionnelle.



La ventilation permet d'optimiser l'utilité des données en vue de l'élaboration de politiques, de la prise de décisions et de la planification, notamment pour que personne ne soit laissé de côté. Crédit photo : Banque asiatique de développement, attribution Creative Commons

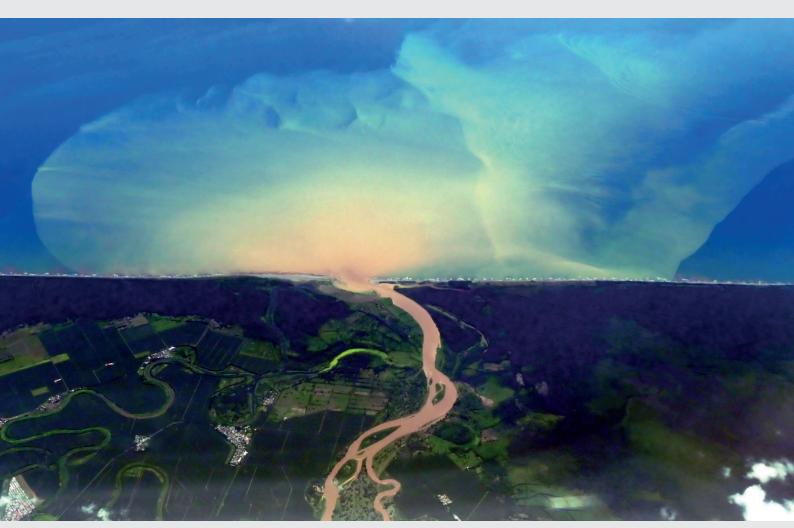
Utilisation et ventilation des données

L'un des principaux objectifs du suivi consiste à éclairer les politiques et la prise de décisions. Pour ce faire, il est important que les données soient suffisamment détaillées pour indiquer où, quand, comment et vers qui cibler les interventions. Les données doivent donc pouvoir être ventilées dans l'espace (Quelle rivière est polluée?), dans le temps (À quelle saison observe-t-on la superficie des zones humides?) et par secteur (Quel secteur utilise de l'eau et produit des eaux usées?). Il peut également être utile de répartir les indicateurs par sous-composantes, par exemple en fonction de différents aspects de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ou du type d'écosystème.

Dans le préambule du Programme 2030, les pays s'engagent « à ne laisser personne de côté ». En d'autres termes, aucun objectif ou cible des ODD ne doit être considéré comme atteint tant qu'il n'est pas universellement atteint. Pour suivre les progrès en la matière, les données doivent pouvoir être ventilées en fonction de différentes classes socio-économiques telles que le revenu, le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, l'emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

En ce qui concerne l'ODD 6, l'engagement consistant à ne laisser personne de côté s'applique tout particulièrement aux cibles 6.1 et 6.2 sur l'accès universel à l'eau potable et aux services d'assainissement et d'hygiène. Les données actuelles peuvent être ventilées par lieu de résidence, par région et par niveau de richesse. L'objectif est d'inclure progressivement les établissements urbains informels dans les données recueillies et d'élaborer des instruments d'enquête pouvant rendre compte des groupes marginalisés et des inégalités au sein des ménages, par exemple le genre, l'âge et le handicap.

En ce qui concerne les cibles 6.3 à 6.6 sur l'eau, les eaux usées et les ressources des écosystèmes, qui sont associées à des indicateurs physiques, il est plus difficile de ventiler les données en fonction de la classe sociale. Pourtant, la mauvaise gestion des ressources a des répercussions distinctes sur les différents groupes de personnes et il est important d'évaluer et d'analyser ces effets. Le géoréférencement des données physiques facilite ce type d'évaluation et d'analyse. Par exemple, si l'on sait quel bassin manque d'eau dans un pays, on peut évaluer les répercussions sociales de la pénurie d'eau en fonction du nombre de personnes vivant dans ce bassin.



L'utilisation de nouvelles méthodologies de suivi, comme les observations de la Terre, peut rapidement améliorer nos connaissances sur les ressources en eau. Crédit photo : Malik Naumann, attribution Creative Commons

3.4. Processus mondial et soutien aux pays

FSuite au développement, à l'expérimentation, à l'évaluation et à la révision des méthodologies de suivi des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 entre 2014 et 2016, la mise en œuvre mondiale du suivi de l'ODD 6 a été officiellement lancée début 2017. La première phase (le processus intégré d'établissement de données de référence en 2017) s'attache à établir un niveau de référence mondial pour les 11 indicateurs mondiaux de l'ODD 6, en prévision de l'examen approfondi de l'ODD 6 qui sera mené par le HLPF en 2018. Les phases suivantes seront axées sur

le renforcement de la couverture mondiale et de l'appropriation nationale (2018-2021), l'intégration et la prise en compte transversale (2021-2025), puis la consolidation et la durabilité du processus de suivi à tous les niveaux (2025-2030). Pour en savoir plus sur le processus intégré d'établissement de données de référence en 2017, veuillez consulter notre site Internet.

L'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 et les organismes dépositaires fourniront un soutien à la fois technique et institutionnel aux pays, comme le résume le Tableau 2 cidessous. Pour plus de détails, veuillez consulter notre <u>osite Internet</u>. Vous pouvez également consulter la section ci-après intitulée « Ressources humaines et financières » pour de plus amples informations.

Tableau 2. Description des aspects institutionnels et techniques du suivi, des demandes associées et du soutien aux pays.

Composante du processus	Description	Entité responsable au niveau mondial	Demandes faites aux pays	Soutien aux pays
Institutionnelle	Concerne les moyens de mise en œuvre du suivi de l'ODD 6, notamment le renforcement du soutien politique et des capacités institutionnelles, l'alignement sur les structures et processus nationaux et la promotion de la collaboration intersectorielle	Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 (gérée par l'Unité d'assistance technique d'ONU-Eau)	Identifier un centre national de coordination pour le suivi de l'ODD 6, chargé de coordonner le processus et éventuellement de réunir une équipe intersectorielle de suivi (voir le chapitre suivant intitulé « Processus national au cours de l'essai pilote » pour plus d'informations à ce sujet)	Directives institutionnelles, webinaires et service d'assistance Organisation des activités liées aux aspects institutionnels et à différents indicateurs (p. ex., ateliers, facilitation du processus national et soutien institutionnel)
Technique	Concerne la mise en ceuvre des méthodologies relatives aux indicateurs (les structures et processus varient d'un indicateur à l'autre, en fonction des sources de données, de la méthodologie et des parties prenantes concernées)	Organismes dépositaires de l'ODD 6	Partager des données et métadonnées nationales relatives aux indicateurs mondiaux – Les partenaires nationaux auxquels la demande est adressée peuvent varier d'un indicateur à l'autre ; le centre national de coordination doit être informé de la demande (voir également la Figure 2 pour un aperçu des flux de données)	Directives techniques propres à chaque indicateur, webinaires, tutoriels et services d'assistance Organisation des activités propres à chaque indicateur (p. ex., communautés de pratique, ateliers et experts techniques)

4. Suivi de l'ODD 6 au niveau national

Les États membres devront se prononcer sur une structure adaptée à la mise en œuvre du suivi de l'ODD 6 au niveau national. Le présent chapitre fournit des conseils et des recommandations sur la manière de procéder, en s'appuyant sur des facteurs de réussite tels que le soutien politique, l'accent mis sur l'utilisation des données et l'alignement sur les structures et processus nationaux, ainsi que le large éventail de parties prenantes impliquées et les ressources humaines et financières nécessaires. Il propose ensuite un processus permettant d'entamer le suivi de l'ODD 6 au niveau national, en tenant compte des éléments évoqués ci-dessus.

Ce chapitre est basé sur les informations transmises par les pays et les enseignements tirés de l'essai pilote pour le suivi de l'ODD 6 mené en 2016 en Jordanie, en Ouganda, aux Pays-Bas, au Pérou et au Sénégal. Cet essai pilote avait pour objectif d'évaluer la faisabilité technique et institutionnelle du suivi de l'ODD 6 et d'envisager des modalités de mise en œuvre efficaces au niveau national. Lorsqu'il est arrivé à son terme, des représentants de l'ensemble des pays pilotes se sont réunis afin de partager leurs expériences, de discuter des possibilités et des difficultés à venir, que ce soit à court ou à long terme, d'identifier les facteurs de réussite du suivi au niveau national et de formuler des recommandations sur la manière dont le système des Nations Unies pourrait soutenir plus efficacement les pays. Le présent chapitre s'appuie également sur les conclusions de l'expertise ouverte de 2016.

4.1. Processus national au cours de l'essai pilote

Dans chacun des pays pilotes, le processus de suivi a débuté par un **atelier national de lancement**, regroupant des participants issus de différents secteurs et ministères, présentant des intérêts et des domaines d'expertise divers et disposant de données divergentes (parfois contradictoires). Ces ateliers ont toujours mis un point d'honneur à inclure le bureau national de statistique, qui est généralement l'autorité suprême chargée de l'approbation finale des statistiques officielles. Le Tableau 3 ci-après présente une liste des parties prenantes concernées.

Avant ou après l'atelier de lancement, tous les pays ont identifié un **centre de coordination pour l'ODD 6**, chargé d'agir comme coordinateur global du processus et centre de communication avec l'initiative mondiale. Le ministère auquel ces centres sont rattachés varie d'un pays à l'autre ⁴

Des **équipes techniques** regroupant l'ensemble des parties prenantes concernées ont été mises en place pour chaque indicateur, et parfois

pour une cible de l'ODD 6 couvrant plusieurs indicateurs. Dans chaque équipe, une ou plusieurs institutions chefs de file ont été nommées et chargées de veiller à la mise en œuvre du suivi, de coordonner les efforts des autres parties prenantes et d'informer régulièrement le centre de coordination pour l'ODD 6.

Les équipes techniques ont organisé de **ateliers techniques** afin d'examiner les méthodologies, d'évaluer les données existantes et de définir des processus permettant de consolider ces données. Dans certains cas, il a été décidé de recueillir de nouvelles données. Les équipes ont également discuté des indicateurs supplémentaires nécessaires pour suivre les progrès vers la réalisation de l'ODD 6 au niveau national. Elles ont ensuite entrepris de mettre en œuvre les plans, de recueillir des données, de les valider et de les analyser. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, elles se sont rapprochées des organismes dépositaires afin d'obtenir un soutien technique supplémentaire, que ce soit sous la forme de simples conseils ou plus directement via des missions d'experts.

Dans chaque pays, une **équipe intersectorielle de suivi** comprenant le centre de coordination pour l'ODD 6 et les responsables des équipes techniques a également été créée. Sa mission consistait à gérer le suivi et les données pour différents indicateurs et dans différents secteurs, à faciliter l'apprentissage, à rationaliser la collecte et la gestion des données, et à soutenir une analyse et une utilisation conjointes en vue de l'élaboration de politiques et de la prise de décisions.

Au terme de ce processus, plusieurs pays ont organisé des **ateliers nationaux de clôture**, regroupant de nombreux participants à l'atelier de lancement afin de discuter des résultats et des enseignements, et de planifier les cycles de collecte de données suivants.

Pour plus d'informations sur les résultats de l'essai pilote, veuillez consulter notre site Internet.



Au Sénégal, un atelier regroupant des parties prenantes issues de différents secteurs a donné le coup d'envoi du suivi de l'ODD 6. Crédit photo : ONU-Eau

⁴ Jordanie : ministère de l'Eau et de l'Irrigation ; Ouganda : ministère de l'Eau et de l'Environnement ; Pays-Bas : ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement ; Pérou : ministère de l'Agriculture (en particulier Autorité nationale de l'eau) ; Sénégal : ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

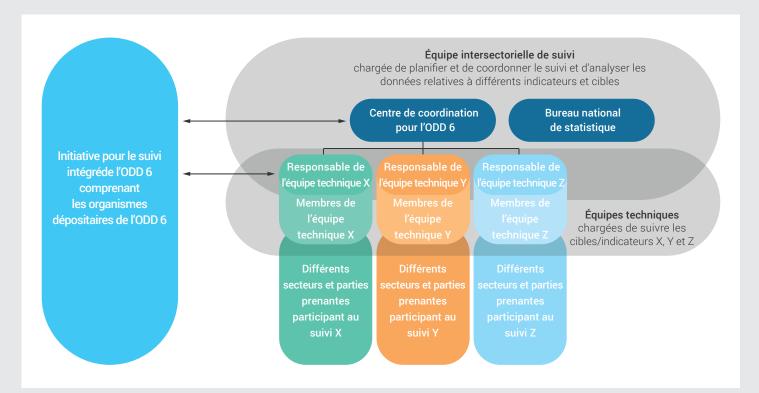


Figure 4. Organisation des parties prenantes impliquées dans l'essai pilote.

Encadré 1. Pourquoi organiser un atelier national de lancement ?

Les rencontres en personne sont d'excellents moyens pour mettre en relation et impliquer les parties prenantes, partager des informations et générer une dynamique. L'organisation d'un atelier national de lancement du suivi de l'ODD 6 regroupant l'ensemble des parties prenantes concernées peut également servir les fins suivantes :

- Clarifier les répercussions du Programme 2030 sur le suivi en matière d'eau et d'assainissement
- Identifier les systèmes de suivi nationaux existants en matière d'eau et d'assainissement (p. ex., qui surveille quoi et quelles données sont déià disponibles)
- Définir les rôles et responsabilités de chacun en matière de suivi de l'ODD 6 :
 - \cdot oindividus/institutions chefs de file pour chacune des équipes techniques ;
 - · membres de chaque équipe technique;
 - · centre national de coordination et équipe intersectorielle de suivi ;
 - · mission du centre de coordination pour l'ODD 6, des équipes techniques et de l'équipe intersectorielle de suivi.
- Définir un plan global sur la manière d'établir un niveau de référence pour les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 (à compléter par des plans propres à chaque indicateur).

4.2. Disponibilité des données et synergies en matière de compte-rendu

Tous les pays ayant participé à l'essai pilote de 2016 ont pu compiler des données de référence. De l'avis général, de nombreuses données étaient déjà disponibles, mais elles étaient souvent mal organisées et dispersées entre différents ministères et institutions. Les pays ont souligné qu'il faudrait à l'avenir améliorer progressivement la collecte, le stockage et l'analyse des données, mais que le suivi réussi de l'ODD 6 ne nécessitait pas forcément des ensembles de données complets. Ils ont généralement apprécié les modalités de suivi progressif, qui leur ont permis d'adapter le suivi à leurs capacités et à leurs ressources.

Dans de nombreux pays, d'autres mécanismes de compte-rendu couvrent certains indicateurs mondiaux de l'ODD 6, ou certaines de leurs composantes, notamment le guestionnaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/ d'Eurostat (indicateurs 6.3.1 et 6.4.2), le suivi des engagements du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) et le Conseil des ministres arabes chargés de l'eau (plusieurs indicateurs mondiaux de l'ODD 6), la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne (indicateurs 6.3.2 et 6.6.1), les comptes-rendus relatifs à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (indicateur 6.5.2) et la Convention de Ramsar (indicateur 6.6.1). Il est également important de souligner que les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 comprennent des sous-composantes, dont certaines renseignent plusieurs indicateurs. Par exemple, les mêmes données relatives aux prélèvements d'eau permettent à la fois de calculer les indicateurs 6.4.1 et 6.4.2.

Pour plus d'informations sur les sources de données et les méthodes de collecte propres à chaque indicateur, notamment pour obtenir des exemples de modalités de suivi progressif, veuillez consulter la deuxième partie du guide : Cibles et indicateurs mondiaux.



Des pays africains se sont réunis à Accra, au Ghana, en mai 2016 pour discuter des efforts régionaux de suivi et de compte-rendu menés dans le cadre de l'AMCOW et de la manière dont ceux-ci pouvaient alimenter le suivi et le compte-rendu mondiaux de l'ODD 6. Crédit photo : ONU-Eau.

4.3. Facteur de réussite : renforcement du soutien politique



On peut renforcer le soutien politique au processus de suivi en soulignant la manière dont les données peuvent améliorer l'élaboration des politiques, la prise de décisions et la planification. Crédit photo : attribution Creative Commons

Tous les pays pilotes ont souligné l'importance de la reconnaissance et du soutien de haut niveau au processus de suivi, de la part des responsables dans l'ensemble des institutions et secteurs pertinents. Cela permet de garantir le partage des données entre les différents secteurs et institutions, leur utilisation en vue de l'élaboration de politiques et de la prise de décisions, mais également la pérennité du financement du suivi.

La présence de responsables de haut niveau lors de l'atelier de lancement a permis de renforcer le soutien politique dans un pays. Un autre pays a obtenu le même résultat en écrivant à l'ensemble des ministères concernés pertinents et en leur demandant de nommer officiellement des centres de coordination. Les équipes techniques étaient souvent dirigées par des responsables chargés de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions, ce qui a encore renforcé l'engagement institutionnel en faveur du processus.

Pour renforcer le soutien politique, il est essentiel :

- d'insister sur l'importance du suivi, en soulignant la manière dont l'accès à des données de grande qualité peut améliorer l'élaboration des politiques, la prise de décisions et la planification;
- d'expliquer clairement les répercussions du Programme 2030 et les liens entre les processus mondiaux et nationaux, en particulier en ce qui concerne le suivi, p. ex., le rôle des indicateurs mondiaux par rapport aux indications nationales ou la manière dont les données nationales seront utilisées au niveau mondial (voir le précédent chapitre intitulé « Analyse du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et la précédente section intitulée « Rôles et responsabilités »);
- d'expliquer clairement ce qui est réalisable dans le contexte national et de définir un calendrier précis afin de gérer les attentes (les « modalités de suivi progressif » peuvent permettre de démontrer qu'il est possible d'entamer le suivi de l'ODD 6 d'une manière relativement simple et économe en ressources);
- de s'appuyer sur les structures nationales de gouvernance existantes et les renforcer (voir la section ci-après intitulée « Facteur de réussite : lien avec les structures et processus nationaux »).

4.4. Facteur de réussite : accent mis sur l'utilisation des données

Suite à l'essai pilote, les pays concernés ont mis en avant plusieurs points importants liés à l'utilisation des données. Premièrement, la collecte de données a pour objectif de soutenir l'élaboration des politiques et la prise de décisions au niveau national. Il est donc important de relier le processus de suivi aux processus politiques. Dans l'un des pays pilotes, ce lien a pu être établi en confiant à des décideurs le rôle de coordinateurs chargés du suivi de chaque indicateur. En outre, lorsque le même ministère coordonne à la fois la mise en œuvre et le suivi d'une cible spécifique, les différents processus peuvent se renforcer mutuellement en partageant des informations, des bonnes pratiques et des enseignements.

Deuxièmement, l'analyse des données doit être intégrée au sein de l'ODD 6 et au-delà. Dans la mesure où le suivi en matière d'eau et d'assainissement est souvent mené dans différents secteurs, il peut être judicieux d'utiliser les données relatives à l'eau et à l'assainissement pour relier les ensembles de données issus de ces autres secteurs. La mise en place d'une équipe intersectorielle de suivi peut permettre de procéder à une analyse transsectorielle des données relatives à l'eau et à l'assainissement. Il est également recommandé de garantir l'accessibilité des données issues de différents secteurs (que ce soit sur le plan technique ou politique), étant entendu que la transparence, la normalisation et le soutien politique sont des éléments clés. Des outils ou cadres d'analyse complets sont également nécessaires à la réalisation d'une analyse intégrée.

Troisièmement, il est important d'utiliser les données afin de sensibiliser les politiciens et le grand public. Pour ce faire, il convient de présenter les informations dans un format non technique.

Pour savoir comment les données relatives aux différents indicateurs peuvent être utilisées en vue de l'élaboration de politiques et de la prise de décisions, veuillez consulter le chapitre ci-après intitulé « Comment utiliser les données données » et la deuxième partie du guide : <u>Cibles et indicateurs mondiaux.</u>

4.5. Facteur de réussite : lien avec les structures et processus nationaux

Pour garantir la durabilité à long terme, il est essentiel d'aligner le processus de suivi des ODD sur les processus de suivi et de compte-rendu nationaux existants dans tous les secteurs concernés et au sein du bureau national de statistique, mais également sur les processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions et sur les cadres institutionnels et de coordination existants. Les plans de travail et les budgets doivent refléter fidèlement le processus de suivi.

Dans les pays pilotes, les rôles et responsabilités en matière de suivi de l'ODD 6 ont été alignés sur les structures de gouvernance existantes en matière de suivi, de compte-rendu et de mise en œuvre. Par exemple, dans l'un des pays pilotes, le suivi de l'ODD 6 a été rattaché au processus national d'examen sectoriel conjoint, ce qui a également permis d'examiner et d'adapter les cadres de suivi existants. Un autre pays pilote a souligné qu'il était utile de réviser et de « nationaliser » les méthodologies de suivi afin de les adapter au contexte national et de renforcer l'appropriation. Un autre a reconnu que même s'il lui était possible de générer des données de référence dans un laps de temps très court, les principales difficultés demeuraient l'institutionnalisation et l'intégration à long terme.



Pour garantir la durabilité à long terme, il est essentiel d'intégrer le processus de suivi des ODD dans les structures et processus existants, et d'en tenir suffisamment compte dans les plans de travail et les budgets. Crédit photo: Julio Pantoja, attribution Creative Commons

4.6. Facteur de réussite : participation des parties prenantes

Comme indiqué dans la précédente section intitulée « Intégration des données », le suivi de l'ODD 6 mobilisera nécessairement un large éventail de parties prenantes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux du gouvernement. Le

Tableau 3 offre un aperçu des parties prenantes impliquées dans l'essai pilote pour le suivi de l'ODD 6.

En présence de différentes parties prenantes, la configuration institutionnelle du processus de suivi doit être claire, et les rôles et

responsabilités de chacun doivent être clairement définis. Dans les pays pilotes, l'identification d'un centre national de coordination pour l'ODD 6 et la création d'équipes techniques pour chaque indicateur/cible, ainsi que d'une équipe intersectorielle de suivi, ont permis une bonne organisation des parties prenantes (voir la précédente section intitulée « Processus national au cours de l'essai pilote » et la Figure 4 pour obtenir une description de ces équipes). Les pays pilotes ont attesté de l'importance de ces équipes, soulignant que le processus regroupait de nombreux organismes et parties prenantes qui n'avaient pour la plupart jamais travaillé ensemble (et qui ne s'étaient même jamais rencontrés), favorisant et améliorant la collaboration bien au-delà du suivi de l'ODD 6.

Pour savoir comment les différentes parties prenantes peuvent contribuer au suivi de l'ODD 6, veuillez consulter notre site Internet.

Tableau 3. Présentation des parties prenantes impliquées dans le suivi des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 (pour obtenir des informations plus détaillées, veuillez consulter la deuxième partie du guide : <u>Cibles et indicateurs mondiaux</u>)

Exemples d'institutions et de ministères nationaux	Exemples d'autres parties prenantes nationales	Exemples de parties prenantes régionales et mondiales
Ministères/institutions/organismes en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement, de la météorologie, de l'hydrologie, de la géologie, de l'alimentation, de l'agriculture, de l'irrigation, de la santé, des services publics, de la planification, du logement, de l'infrastructure, de la production, de l'énergie, des ressources naturelles, des mines, des finances, etc. Bureau national de statistique	Autorités infranationales, services de distribution publics et privés et autres prestataires de services, agences spatiales, universités et instituts de recherche, conseils de gestion des bassins versants, associations d'usagers, associations professionnelles, partenariats nationaux dans le domaine de l'eau, ONG	Institutions intergouvernementales, conseils ministériels, organismes des Nations Unies, commissions régionales, partenaires de développement, donateurs et banques, ONG

4.7. Ressources humaines et financières

Il est important de reconnaître les ressources nécessaires au suivi et d'être réaliste quant aux résultats qui peuvent être atteints avec les ressources existantes. Le suivi nécessite des journées de travail, le renforcement des capacités et un soutien technique, ainsi que des infrastructures, leur exploitation et leur entretien continus. Les coûts sont cependant censés diminuer au fil du temps et de l'institutionnalisation du processus.

La plupart des pays pilotes ont indiqué que leurs activités de suivi seraient assumées par le personnel existant, mais ont jugé important d'allouer du temps et des financements suffisants pour s'adapter au champ élargi de l'ODD 6. L'un des pays pilotes a découvert son formidable potentiel humain et logistique dans différents secteurs, mais a également compris que la réalisation de ce potentiel nécessiterait coordination et systématisation.

La réussite du suivi dépend directement de l'engagement des chefs de file au sein des institutions concernées. L'un des pays pilotes a expliqué que les experts impliqués libéraient du temps dans leurs plannings chargés, car ils trouvaient le projet extrêmement intéressant et important.

La nécessité d'un soutien technique extérieur et du renforcement des capacités a été soulignée, en particulier pour les indicateurs dits « nouveaux » sur les ressources en eau, les eaux usées et les écosystèmes. Les réseaux nationaux d'observation hydrométéorologique et les capacités statistiques des bureaux nationaux de statistique et des ministères de tutelle constituent l'infrastructure de base du suivi. Il est donc primordial d'investir dans ces domaines.

Le soutien que l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 propose aux pays (voir le Tableau 2) est basé sur les informations transmises par les pays pilotes. Les pays peuvent bénéficier d'autres types de soutien en nature et de soutien financier, notamment :

- Pour des raisons de gestion et de réglementation, les services d'eau et d'assainissement recueillent souvent des données qui peuvent être utiles au suivi au niveau national.
- Les universités et les instituts de recherche peuvent recueillir des données à des fins de recherche et disposent donc parfois de données et d'infrastructures de suivi qu'ils peuvent partager. Ils peuvent également être en mesure de soutenir le renforcement des capacités.

- Les ONG nationales et internationales, ainsi que les groupes scientifiques de citoyens, peuvent disposer de données précieuses, notamment sur la qualité de l'eau potable et ambiante ou la santé des écosystèmes. Ils peuvent également être en mesure de compléter les processus nationaux de suivi en exploitant des stations d'échantillonnage supplémentaires, ce qui améliore à la fois la résolution spatiale et temporelle des données.
- Les banques de développement et les donateurs bilatéraux existants peuvent recueillir des données dans le cadre de leur programmation globale et peuvent être encouragés à s'aligner sur les indicateurs mondiaux de l'ODD 6.
- Un faible pourcentage des dépenses d'infrastructure peut être affecté au suivi (projets financés à l'échelle nationale et internationale, subventions et prêts).

- Le milieu des affaires peut recueillir des données liées à ses activités générales pour des raisons de gestion et de réglementation, et peut également mener des activités de suivi (ou y être encouragé) dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.
- Les efforts de suivi dans d'autres secteurs peuvent donner lieu à des synergies avec le suivi de l'eau et de l'assainissement. Ainsi, les enquêtes auprès des ménages peuvent être élargies de manière à inclure de nouvelles questions relatives à l'eau et à l'assainissement ; les dossiers de santé peuvent fournir des indications sur l'eau potable et l'assainissement ; des compteurs d'eau intelligents peuvent être installés parallèlement à ceux d'autres types d'infrastructures de base ; les observations de la Terre peuvent également être utiles.



Le suivi nécessite des journées de travail et sa réussite dépend de l'engagement des chefs de file au sein des institutions concernées.

Crédit photo : ILRI, attribution Creative Commons

5. Comment utiliser les données

La collecte de données a différentes finalités. Comme indiqué tout au long de la présente publication, les données peuvent aider les responsables politiques et les décideurs à tous les niveaux du gouvernement à:

- identifier les lacunes et définir les priorités en vue de politiques et d'investissements efficaces dans les domaines de l'eau et de l'assainissement :
- connaître les bonnes pratiques et assurer une mise en œuvre plus efficace;
- identifier les interconnexions entre les secteurs afin de mettre à profit les synergies et de gérer les conflits potentiels;
- communiquer les progrès et les critères nécessaires pour garantir la responsabilité, sensibiliser, assurer

le soutien politique et susciter l'action, y compris les investissements financiers.

Des données de grande qualité sont en outre essentielles à une planification détaillée du développement dans tous les secteurs, influençant le choix du lieu, la fonction et la taille des différents types d'infrastructures (par exemple, approvisionnement et réseaux d'eau potable, systèmes d'irrigation, stations de traitement des eaux usées, systèmes de gestion des eaux pluviales, routes, voies ferrées, lignes électriques et zones résidentielles, commerciales et industrielles).

Comme indiqué précédemment, l'un des principaux objectifs des efforts de suivi consiste à regrouper l'ensemble des informations issues de différents secteurs afin de favoriser une méthode de gestion intégrée qui contribue à réduire la fragmentation institutionnelle. Pour ce faire, outre des données accessibles, transparentes et standardisées, des outils ou cadres d'analyse complets peuvent quider les responsables politiques et les décideurs dans leur analyse.



Les données relatives à l'eau sont essentielles à l'aménagement et à la conception des établissements humains et de différents types d'infrastructures. Le fait de centraliser toutes ces données et de les rendre facilement accessibles, par exemple via un système d'information géographique, permet aux planificateurs et aux ingénieurs de travailler plus efficacement. La carte ci-dessus regroupe les informations de plusieurs bases de données et comprend des renseignements sur des aspects tels que le type et l'emplacement des écosystèmes protégés et des sources d'eau potable, le risque d'inondation, l'emplacement et les résultats des postes de contrôle du débit et de la qualité de l'eau et des stations de traitement des eaux usées, ainsi que de nombreuses autres données nécessaires à l'aménagement de l'espace (source : BayernAtlas).

Exemples d'outils et de cadres d'analyse en vue d'une analyse intégrée

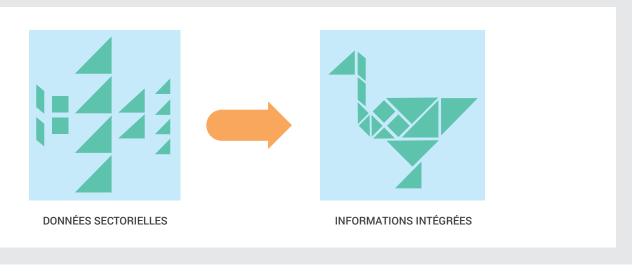
Plusieurs outils et cadres de ce type sont mis à la disposition des pays. La présente section met en avant quelques exemples qui ont été mentionnés au cours de l'essai pilote et de l'examen de 2016.

- · Le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) iest une norme internationalement reconnue et un exemple de la manière dont les informations issues de différents secteurs peuvent être organisées de façon statistiquement cohérente afin de permettre une analyse intégrée. Il comprend le Système de comptabilité environnementale et économique pour les ressources en eau (SCEE-Eau), conçu pour soutenir l'élaboration de politiques et la prise de décisions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Dans le respect des Recommandations internationales sur les statistiques de l'eau (RISE),, le SCEE-Eau utilise une méthode du bilan massique basée sur les stocks et les flux pour associer des données physiques et monétaires relatives à l'eau et à l'assainissement. Dans de nombreux pays, le bureau national de statistique utilise déjà le Système de comptabilité nationale pour organiser les données économiques. Cette approche pourrait être élargie aux données environnementales.
- Le cadre de GIRE, qui comprend le suivi et le compte-rendu sur les moyens de mise en œuvre des indicateurs <u>6.5.1</u>, <u>6.a.1</u> and <u>6.b.1</u>, fournit une structure et un processus permettant d'analyser des données dans différents secteurs.
- L'Agence européenne pour l'environnement et la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne utilisent la méthode forces motrices-pressions-état-impactréponses (FPEIR) comme outil permettant d'analyser et de rendre compte des interconnexions complexes entre la société et l'environnement, allant au-delà du

modèle pressions-état-réponses de l'OCDE. En intégrant des données sur l'état (p. ex., de nombreux indicateurs mondiaux de l'ODD 6, comme la qualité de l'eau) dans le contexte plus large des forces motrices (p. ex., la population), des pressions (p. ex, la production d'eaux usées) et de l'impact (p. ex., la santé des écosystèmes), il est possible de prédire l'efficacité de différentes réponses (p. ex., une loi précisant le niveau minimum de traitement des eaux usées).

- Le Système en appui à la décision des ODD (SAD ODD) de l'Université des Nations Unies s'attache à soutenir la planification et l'élaboration de politiques nationales transsectorielles fondées sur des données probantes en proposant un système capable de regrouper différents outils et ensembles de données souvent essentiels à la durabilité. Il peut par exemple contribuer à éclairer la définition de cibles nationales et aider les experts et les décideurs à collaborer autour des données des ODD relatives à l'eau.
- Sur la base de la théorie des systèmes, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique a élaboré une méthodologie permettant de cartographier et d'évaluer les interconnexions au sein du Programme 2030, afin d'aider les pays à identifier les principaux domaines à effet de levier dans lesquels des investissements pourraient générer des bénéfices multiples dans différents secteurs.
- Dans le milieu des affaires, il existe plusieurs outils permettant d'évaluer différents types de risques liés à l'eau et de définir des cibles en matière de gestion de l'eau. Bien que ces outils ne soient pas forcément directement applicables aux pouvoirs publics, il est important de reconnaître que les données sont utiles aux entreprises et pourraient les inciter à s'engager dans la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 6.

Figure 5. Le regroupement de l'ensemble des informations issues de différents secteurs permet de considérer le tableau d'ensemble (adapté du SCEE-Eau).



Mettre les données et les analyses à la disposition de différents publics

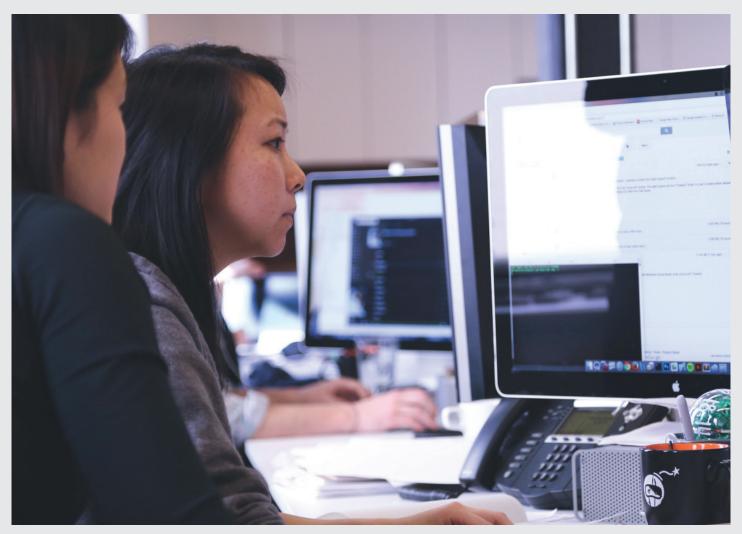
Une fois que les données sont recueillies et analysées, il est essentiel de diffuser les informations à l'ensemble des parties prenantes concernées afin de maximiser l'utilité des données (et donc le retour sur investissement du suivi). Les différentes parties prenantes ont des exigences variées. Il est donc important d'adapter la présentation des informations en conséquence. Par exemple :

- les politiciens peuvent demander une analyse synthétique des données qui mettent en évidence des tendances, des risques et des opportunités;
- les étudiants et les chercheurs s'intéressent aux données et métadonnées brutes afin de mener leurs propres analyses;
- les décideurs et les planificateurs des secteurs public et privé ont besoin d'informations détaillées et ventilées pour guider leur engagement et leurs investissements, et élaborer des solutions;

• le grand public peut apprécier des messages clés complets.

Le partage ouvert des données et des métadonnées sur Internet constitue une méthode efficace pour les mettre à la disposition d'un large public. Il permet également une transparence, une crédibilité et une responsabilité accrues. Quel que soit le public visé, il y a beaucoup à gagner d'une présentation convaincante des informations (pour obtenir des exemples, voir www.gapminder.org et www.healthdata.org/results/data-visualizations.

À compter de 2018, les données nationales officielles recueillies par les organismes dépositaires de l'ODD 6 seront publiées par ONU-Eau sur un portail de données dédié à l'ODD 6 afin de faciliter une analyse et une visualisation intégrées des progrès vers la réalisation de l'ODD 6 à différents niveaux. Ciblant un large éventail de parties prenantes, ce portail proposera des messages clés et une exploration interactive des différents ensembles de données. Il permettra également de télécharger des schémas, des cartes et des fiches d'information nationales et régionales.



Les politiciens et les chercheurs utilisent les données de manières très différentes. Afin d'optimiser l'utilisation des données, il est important de synthétiser les messages clés et de mettre à disposition des données et des métadonnées détaillées. Crédit photo : attribution Creative Commons

6. Messages clés

Arrivant au terme de la première partie de ce guide, nous souhaitons mettre en avant quelques messages clés à prendre en compte lors de la mise en œuvre du suivi de l'ODD 6.

Tout d'abord, nous devons nous souvenir que le Programme 2030, les ODD, leurs cibles et le cadre des indicateurs mondiaux ont été élaborés et approuvés par les pays eux-mêmes. Le système des Nations Unies a pour rôle d'aider les pays à mettre en œuvre le Programme. En s'appuyant sur les ODD définis à l'échelle mondiale et en tenant compte du contexte national, les pays doivent définir leurs propres priorités et cibles nationales.

L'objectif du suivi est d'aider les responsables politiques et les décideurs à tous les niveaux du gouvernement à identifier les difficultés et les possibilités, à définir les priorités en vue d'une mise en œuvre plus efficace et plus efficiente, et à communiquer les progrès ou l'absence de progrès (ainsi que les besoins associés) afin de garantir la responsabilité et de favoriser l'appui politique, ainsi que le soutien des secteurs public et privé, en vue de nouveaux investissements. Il est donc important d'envisager la manière dont les données seront utilisées, et par qui, avant d'entreprendre des activités de suivi.

Les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 ont été définis globalement de manière à suivre les progrès tvers la réalisation des ODD au niveau mondial, tout en étant aussi utiles que possible à un maximum de pays. Cependant, tous les indicateurs ne s'appliquent pas à l'ensemble des pays. Il existe également une série d'autres indicateurs applicables aux processus nationaux d'élaboration des politiques et de prise de décisions. Leur suivi ne doit en aucun cas être négligé lorsqu'un pays s'engage dans le suivi des ODD. Si les totaux nationaux permettent de communiquer efficacement les progrès et les besoins, des données correctement ventilées restent nécessaires pour soutenir l'élaboration des politiques, la prise de décisions et la planification.

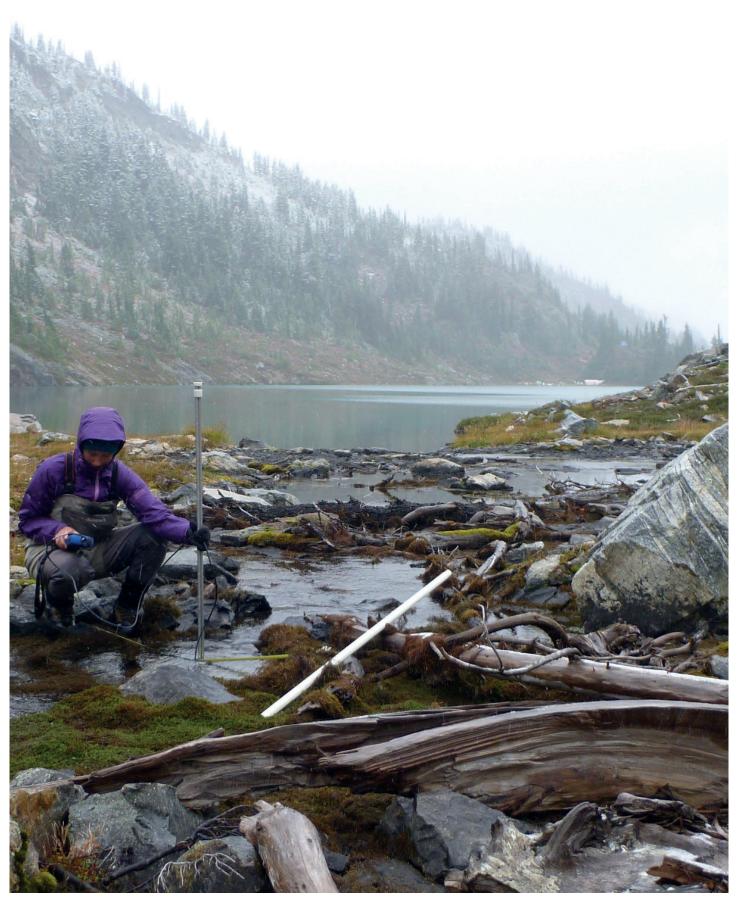
Ce guide, et en particulier ses méthodologies propres à chaque indicateur, fournit des recommandations permettant de surveiller les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 de manière standardisée, Les méthodologies doivent cependant être suffisamment flexibles pour refléter le contexte et les impératifs nationaux. Ce guide fera l'objet d'une amélioration continue basée sur les apprentissages.

Le principe de **suivi progressif a été élaboré pour permettre à un maximum de pays de s'engager dans le suivi de l'ODD 6**, en commençant à un niveau relativement simple et peu coûteux pour devenir progressivement plus ambitieux au fil du temps, à mesure que les capacités et les ressources des pays augmentent.

L'un des principaux objectifs des efforts de suivi consiste à regrouper l'ensemble des informations issues de différents secteurs, afin d'envisager la participation de différents secteurs publics et entités non gouvernementales, de manière globale et stratégique, notamment en ce qui concerne le bureau national de statistique chargé du compte-rendu global des ODD dans chaque pays. La collecte et l'analyse intégrées des données permettent une évaluation complète de l'état des ressources en eau et de l'impact des différentes stratégies de développement.

Enfin, en matière de compte-rendu mondial, , les pays sont chargés de recueillir et de partager des données et des métadonnées sur les indicateurs, qui sont compilées et validées par les organismes dépositaires. Ceux-ci soumettent ensuite les données validées à la DSNU afin d'éclairer le suivi et l'examen au sein du HLPF pour le développement durable. Si les données nationales sont manquantes, recueillies à l'aide d'une méthodologie différente ou communiquées de manière aléatoire par différentes sources, les organismes dépositaires peuvent être amenés à formuler des estimations ou à ajuster les données. Ils doivent cependant obtenir l'accord des pays avant publication.

L'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 est une forme de collaboration entre les organismes dépositaires de l'ODD 6 afin de rationaliser les efforts mondiaux de suivi et de soutenir plus efficacement les pays dans leurs efforts nationaux de suivi. Les efforts de collaboration sont particulièrement importants en ce qui concerne les aspects institutionnels du suivi, notamment l'intégration de la collecte et de l'analyse des données dans tous les secteurs, dans toutes les régions et à tous les niveaux administratifs. Les types précis de soutien proposés par l'Initiative sont détaillés dans le présent document et sur notre site Internet, qui est la principale source d'informations et de ressources complémentaires : www.sdg6monitoring.org



Crédit photo : NPS, attribution Creative Commons

Notes

Notes

Notes

À propos de nous



À travers l'Initiative de suivi intégré de l'ONU-Eau pour l'ODD 6, les Nations Unies s'attachent à soutenir les pays dans le suivi des problématiques liées à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de manière intégrée, et dans la compilation de données nationales pour rendre compte des progrès accomplis à l'échelle mondiale vers la réalisation de l'ODD 6. Cette Initiative réunit les organismes des Nations Unies formellement mandatés pour compiler les données nationales en vue de l'établissement de rapports mondiaux sur l'ODD 6.

Pour en savoir davantage sur l'objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatif à l'eau et à l'assainissement, et sur l'Initiative de suivi intégré de l'ODD 6, veuillez consulter notre site Internet ou contacter l'un de nos coordinateurs.

Site Internet

www.sdg6monitoring.org www.unwater.org

Gestion de projets

ONU-Eau: William Reidhead william.reidhead@unwater.org

Points de contact institutionnels

PNUE (dépositaire des indicateurs 6.3.2, 6.5.1, 6.6.1 et co-dépositaire des indicateurs 6.a.1 et 6.b.1): Joakim Harlin joakim.harlin@unep.org

ONU-Habitat (co-dépositaire de l'indicateur 6.3.1): Graham Alabaster Alabaster.unhabitat@unog.ch

UNICEF (co-dépositaire des indicateurs 6.1.1 et 6.2.1): Tom Slaymaker tslaymaker@unicef.org

CEE (co-dépositaire de l'indicateur 6.5.2): Annukka Lipponen Annukka.Lipponen@unece.org

FAO (dépositaire des indicateurs 6.4.1 et 6.4.2): Jippe Hoogeveen Jippe.Hoogeveen@fao.org

UNESCO (co-dépositaire de l'indicateur 6.5.2): Alice Aureli a.aureli@unesco.org

OMS (co-dépositaire des indicateurs 6.1.1, 6.2.1, 6.3.1, 6.a.1 et 6.b.1): Kate Medlicott medlicottk@who.int

OMM: Tommaso Abrate tabrate@wmo.int

















Avec l'appui de :



